



A RINASCITA

Juin 2019

Rapport d'activité

Animation du site Natura 2000

FR 94 00573

« Massif du San Petrone »

2019-2020



Rédaction : Violette Foubert



A RINASCITA

SOMMAIRE

1.	Préambule	1
1.1.	Le Docob et le site Natura 2000	1
1.2.	L'animation	1
1.3.	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	3
1.4.	Mission de la structure animatrice	5
2.	Gestion des habitats et des espèces	6
2.1.	Les contractualisations et conventions	6
2.2.	Les autres actions	9
2.3.	Animation des MAET	16
3.	Évaluation des incidences des projets.....	16
3.1.	Les projets	16
3.2.	Mission de l'animateur.....	16
4.	Suivis scientifiques et techniques.....	17
5.	Information, communication, sensibilisation.....	23
5.1.	Lettre d'information Natura 2000.....	23
5.2.	Charte Natura 2000	24
5.3.	Panneaux d'information.....	25
5.4.	Articles de presse	26
5.5.	Participation à la vie du réseau Natura 2000	29
6.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	30
7.	Gestion administrative	30
7.1.	Organisation des comités de pilotages et des réunions techniques.....	30
8.	Synthèse	30



A RINASCITA

1. Préambule

1.1. Le Docob et le site Natura 2000

L'action de l'Union Européenne en faveur de la préservation de la diversité repose en particulier sur la création d'un réseau écologique cohérent d'espaces, dénommé réseau Natura 2000, institué par la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, dite directive "Oiseaux" et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage (à l'exception des oiseaux), dite directive "Habitats, Faune, Flore".

Dans le cadre de cette dernière Directive, le site Natura 2000 « Massif du San Petrone » FR9400573 a été désigné par l'arrêté ministériel du 17 mars 2008 et a pour objectifs la conservation et le rétablissement dans un état favorable des habitats naturels, de la faune et de la flore qui ont justifié sa désignation.

Plusieurs années de travail de concertation entre scientifiques, administrations et usagers, propriétaires fonciers et agriculteurs ont permis au comité de pilotage de concevoir et d'adopter les deux documents d'objectifs du site Natura 2000 « Massif du San Petrone » (partie Focicchia et partie Cambia) validés par un arrêté préfectoral en mai 2015. L'animation de ce site est effective depuis 2011.

1.2. L'animation

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Massif du San Petrone » est présidé par Ronan Leaustic, sous-préfet de Corte. L'animation a été confiée à nouveau à l'association CPIE Centre Corse - A Rinascita après appel d'offre. Celle-ci est prévue sur 37 mois soit de mai 2018 jusqu'à juin 2021. Le CPIE A Rinascita s'est engagé à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne exécution du programme d'animation sur la base du cahier des charges et d'un programme prévisionnel d'activité du site. Pour l'année 2019-2020, 22 jours d'animation étaient prévus et ont été réalisés.



A RINASCITA

Prévu et réalisé de juin 2019 à juin 2020 :

Année juin 2019- juin 2020							
Actions	Fiche action rattachée	Intitulé et missions	Indicateur de réalisation	Détail	Nombre de jours prévus	Nombre de jours réalisés	
Gestion administrative et financière	Fiche 0	Comité de pilotage	CR du COPIL	Convocation Conduite de réunion Rédaction des comptes rendus avec relevé de décision	1,5	0	
		Suivi de la mise en œuvre du DOCOB, des subvention et de l'animation	CR des réunions Bilan d'activité	Récupération et synthèse des informations auprès des différents acteurs, animation et compte-rendu des groupes de travail ou de concertation, mise à jour du tableau de bord	0,5	0,5	
				Bilan d'activité annuel sur l'ensemble des fiches action et financier, perspective d'action à minima à N+1	1	1	
		Evaluation d'incidences	Bilan annuel	Information auprès des porteurs de projets, accompagnement des porteurs de projet, informer la DDTM	0	0	
		Mise à jour des documents	Fiches actions rédigées et validées	Renseignement de SIN 2000 et OGREVA Rédaction et proposition de nouvelles fiches actions, actualisation du DOCOB	1	2	
Mise en œuvre des actions	Générale	Fiche 1	Animation de la charte Natura 2000	Nombre de signataires	Animation de la charte Natura 2000 sur les deux communes	0,5	0
		Fiche non inscrite	Evaluation de l'état de conservation des habitats	Bilan annuel	Etat des lieux de l'utilisation de l'espace (cartographie)	1,5	0
	Cambia	Fiche 3.a	Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes verts privée et communale	Forêt inscrite au régime forestier Gestion des parcelles abandonnées	Accompagnement de la commune dans son souhait de relever sa forêt au régime forestier Accompagnement et suivi de la commune dans la procédure de bien sans maître	0	0
		Fiche 4	Suivi des parasites de la châtaigneraie	Bilan annuel	Veille sur les actions réalisées	0	0,5
		Fiche 5	Remise en état des sentiers de randonnées	Sentiers balisés et entretenus	Suivi du balisage et entretien des sentiers	0	0
		Fiche 6	Gestion piscicole de la rivière A Sorbaghja	Bilan annuel	Suivi des actions et participation éventuelle aux opérations de la fédération de pêche	0,5	0,5
		Fiche 7	Amélioration des connaissances sur les sources encroûtantes	Bilan annuel	Prélèvement sur les sources et analyses des résultats	0	0
		Fiche non inscrite	Réhabilitation d'une mare	Bilan annuel	Etudier la faisabilité et la pertinence de la réhabilitation d'une mare	0	0
	Focicchia	Fiche 8	Gestion de la forêt privée et communale	CR de réunions	Suivi du plan d'aménagement et de la convention pluriannuelle de pâturage Accompagnement de l'éleveur dans la démarche d'agroforesterie en lien avec l'OEC	0	0
		Fiche 9	Restauration de la piste forestière	Effectivité de l'action	Suivi des travaux	0	0
		Fiche 10	Sentier botanique	Effectivité de l'action	Veille sur la fréquentation et l'entretien du sentier	0	0
		Fiche 11	Suivi et renforcement de l'astragale	Suivi réalisé	Suivi mensuel selon le protocole du CBNC Suivi de l'évolution des opérations de renforcements de 2016 et 2018	8	9,5
	Bilan mensuel et annuel			Participation à l'élaboration de nouvelles opérations de renforcement en lien avec le CBNC Bilan mensuel des suivis et bilan annuel	1 4	2 4	
Communication, sensibilisation information	Fiche 2	Information sur le site Natura 2000 Communication avec les acteurs Médiatisation du site Natura 2000	Nombre de personnes sensibilisées Diffusion de la lettre d'information	Animation grand public	0	0	
				Mise à disposition des informations du DOCOB aux porteurs de projet locaux	0,5	0	
				Rédaction et diffusion d'une lettre d'information	2	2	
TOTAL					22	22	



A RINASCITA

1.3. *Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB*

Ce site Natura 2000 de 732 ha, situé dans la micro-région de Castagniccia, est composé de deux zones distinctes faisant l'objet chacune d'un document d'objectifs validé. Il est réparti sur trois communes : Cambia (504,2 ha) sur la partie nord et Focicchia (209,10 ha) et Sant'Andrea di Boziu (5,7 ha) sur la partie sud.

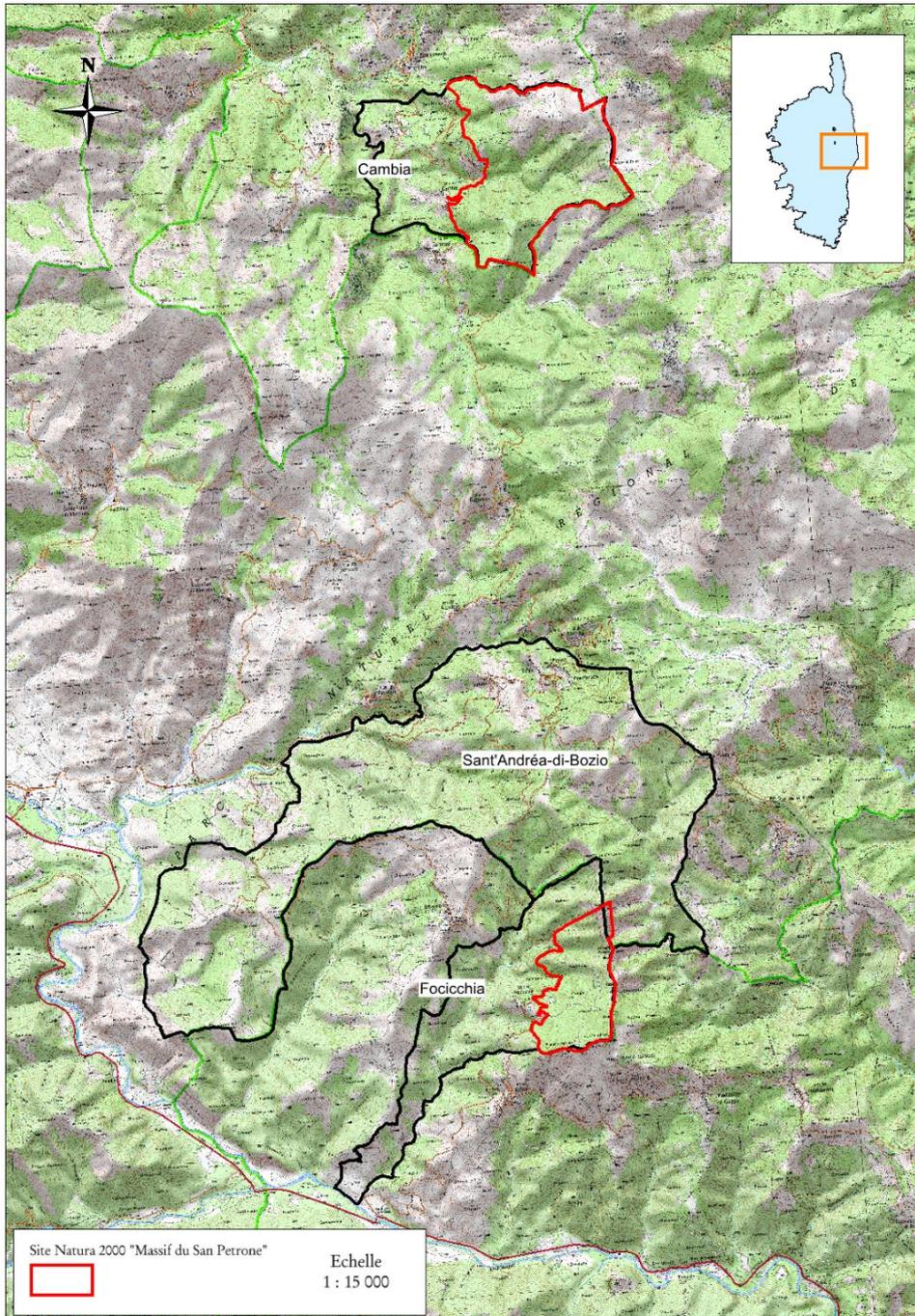
Ce site est riche d'une biodiversité remarquable et fragile : astragale centralpine (station unique en Corse), chauves-souris (petites et grands rhinolophes...), grand capricorne, papillon porte queue de Corse, sources pétrifiantes, forêt de châtaigniers, aulnaie à aulne glutineux et à aulne à feuilles cordées de Corse, forêt de chênes verts à houx...Au total, ce site comporte 6 habitats et 6 espèces d'intérêt communautaire.

Les enjeux sont majoritairement forestiers sur ce site. En effet, les châtaigneraies subissent la désertification rurale et se font envahir par d'autres espèces telles que la bruyère, l'arbousier ou l'aulne cordé. Les châtaigneraies sont alors affaiblies par la concurrence mais aussi par l'apparition de maladies cryptogamiques et le cynips. La disparition des pratiques autrefois utilisées par les éleveurs entraîne l'abandon des forêts et vergers et aujourd'hui le chêne vert a tendance à s'étendre. Le maintien des vieux chênes est très important pour la conservation du grand capricorne mais aussi des chiroptères qui vont nicher dans les vieux arbres creux et trouver dans la forêt une zone favorable à leur alimentation. Les sources pétrifiantes sont vulnérables face à la dégradation du milieu et à la moindre modification du régime hydrique de la rivière notamment par la multiplication des captages, des animaux divaguants, des travaux de terrassements... L'astragale centralpine (*Astragalus alopecurus* Pall.) est présente en Corse, où elle est exclusivement localisée sur la Punta Alta à Focicchia. En Corse, cette plante se raréfie : son effectif est passé de 60 plants en 1996 à 10 plants jusqu'en juillet 2016. Cet effectif a ensuite diminué à cause d'un incendie survenu sur la zone mi-août 2016. C'est pourquoi, elle fait l'objet d'une protection réglementaire par un arrêté préfectoral de protection de biotope. L'astragale centralpine semble actuellement être en déclin. La rivière de Sorbaghja accueille la truite macrostigma endémique de Corse et fait



A RINASCITA

l'objet d'une gestion particulière dans le cadre d'un programme post LIFE. Une attention toute particulière doit alors être apportée à ce cours d'eau.





A RINASCITA

Les enjeux et les mesures sur le site :

CODE	Enjeux	Mesures
A	Animation du site	Gestion administrative et financière du site Veille réglementaire, évaluation d'incidence, Sudoco
B	Préservation de l'Astragale centralpine	Mise en défens, suivi et régénération assistée de l'Astragale
C	Préservation et amélioration des habitats forestiers	Mise en place d'associations foncières sur Cambia et Focicchia
		Suivi des parasties de la châtaigneraie
		Suivi de l'aménagement de la forêt communale de Focicchia
		Mise en place d'une convention de pâturage sur la forêt communale de Focicchia
		Restauration de la pise forestière
		Installation d'une citerne DFCI
D	Améliorer l'habitat à chiroptère	Etude des habitats de chasse du petit Rhinolophe Inventaire des chiroptères et gîtes
E	Mobiliser et informer les acteurs locaux pour la mise en oeuvre du Docob	Animation de la charte Natura 2000
F	Suivre l'évolution des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	Suivi de l'Astragale
		Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe
		Inventaire des chiroptères et gîtes
G	Sensibilisation et information du public	Mise en place d'un sentier botanique
		Communication générale
		Mise en place d'une boucle découverte du site Natura 2000
H	Promouvoir la bonne gestion des milieux aquatiques	Restauration de la Sorbaghja
		Gestion piscicoles de la Sorbaghja
		Etude et conservation des sources encroûtantes

Le DOCOB cible plusieurs actions hiérarchisées qui participent à la conservation des espèces et des habitats présents sur le site. L'ordre de priorité pour l'année 2019-2020 est celui validé par le COPIL de mai 2019.

1.4. Mission de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et espèces
2. Suivi des évaluations d'incidences
3. Suivis scientifiques
4. Information, communication et sensibilisation
5. Veille à la cohérence des politiques publiques
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site



A RINASCITA

2. Gestion des habitats et des espèces

2.1. Les contractualisations et conventions

Fiche action 8 : Gestion de la forêt communale de Focicchia

La forêt communale majoritairement composée de chêne vert, est soumise au régime forestier et fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier produit par l'ONF. Ce plan d'aménagement est valable jusqu'en 2023, il vise à favoriser une gestion orientée vers une futaie irrégulière, favorable aux chiroptères.

La forêt était utilisée par des éleveurs porcins, caprins et ovins sans autorisation. Ainsi, la commune a souhaité établir une convention pluriannuelle de pâturage avec un éleveur bovin du village afin d'installer une famille de manière pérenne. Après plusieurs réunions avec l'ONF, la mairie et l'éleveur à l'initiative de l'animatrice, une demande de mise à disposition des terrains pour pâturage a été réalisée par M. Leca à l'ONF (avec la mairie en copie) et une convention pluriannuelle de pâturage a été établie pour une durée de 8 ans à partir de janvier 2016. Elle nécessite l'installation de clôtures autour des terrains mis à disposition. Cette convention est renouvelable. En effet, la convention pluriannuelle de pâturage est une procédure simplifiée, l'instruction passe obligatoirement par l'ONF (au titre du régime forestier). L'ONF a réalisé une expertise et s'est prononcée positivement sur l'impact du projet de l'éleveur sur la forêt.

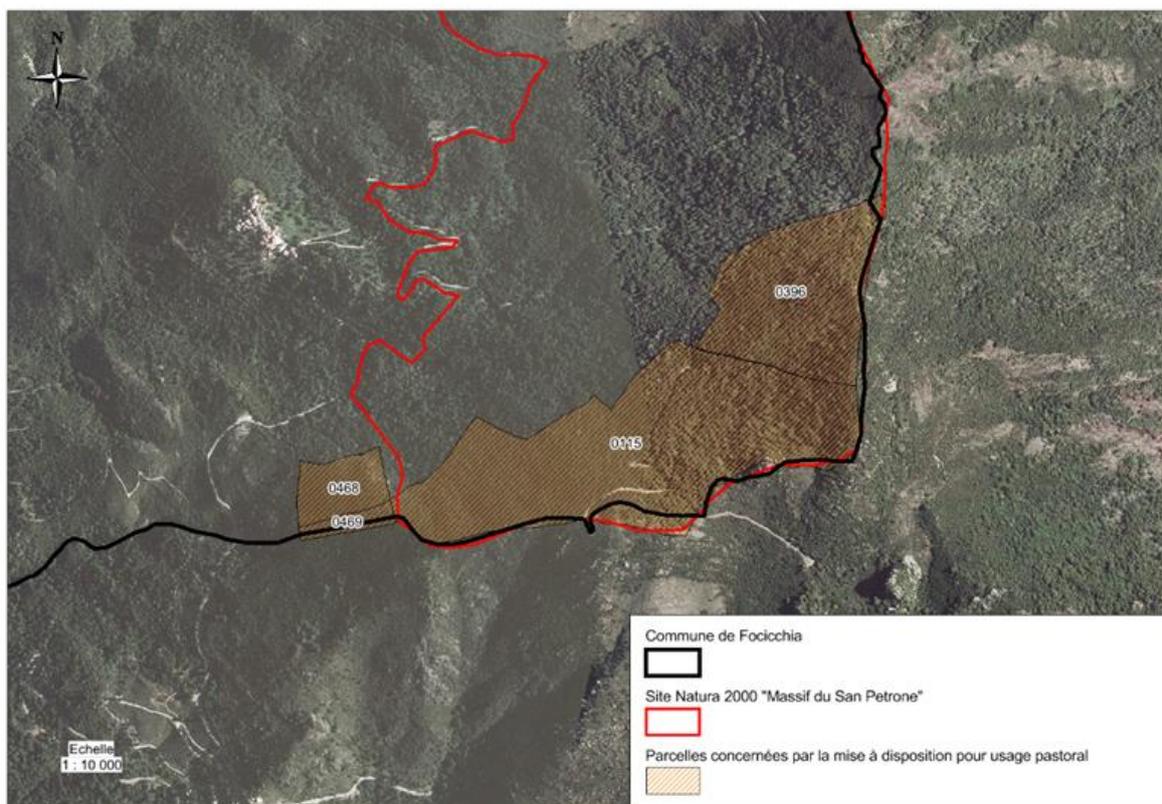
L'OEC a contacté l'animatrice dans l'objectif d'initier une discussion avec l'agriculteur sur un éventuel projet d'agroforesterie. Finalement un projet de sylvo-pastoralisme est en cours avec l'ONF et l'éleveur. L'objectif est d'expérimenter sur plusieurs années la possibilité de faire coexister la production de bois et le maintien d'un élevage de porcins sur les mêmes parcelles. Les parcelles ciblées étant dense, il est prévu des actions d'ouverture afin d'apporter plus de lumière au sol. La forêt sera gérée en futaie irrégulière. Sur le bas de la parcelle, une clôture permanente permettra de limiter l'introduction de bêtes de l'extérieur



A RINASCITA

puis des enclos temporaires (électrique) seront installés pour permettre la régénération des arbres.

En 2019-2020, un fiche action a été rédigée afin qu'elle soit intégrée au DOCOB. Celle-ci est en cours de validation par l'ensemble des parties prenantes.



Fiche action 3.a et 3.b : Gestion des forêts communales

Le CRPF a initié un projet d'Association Syndicale Autorisée pour la Gestion Forestière sur la commune de Cambia et de Focicchia.

Sur Focicchia, le CRPF a réalisé un travail de mobilisation des propriétaires et de prospection des terrains intéressants pour une gestion sylvicole. Cependant, le projet d'ASA a avorté par manque de motivation de la part des propriétaires. En effet, les propriétaires avaient des craintes vis-à-vis des investissements à réaliser et de la gestion



A RINASCITA

proposée (exploitation de châtaigneraie pour du bois d'œuvre). Le CRPF s'est alors concentré sur des parcelles de châtaigniers (les parcelles de chênes verts étant trop petites pour être intéressantes) et des réunions publiques ont été organisées pour sensibiliser les propriétaires à la rénovation des châtaigneraies dans un objectif sylvicole ou castanéicole mais aucun projet n'a abouti. Si des propriétaires sont intéressés, une nouvelle démarche pourra être initiée en collaboration avec l'ODARC et le CRPF.

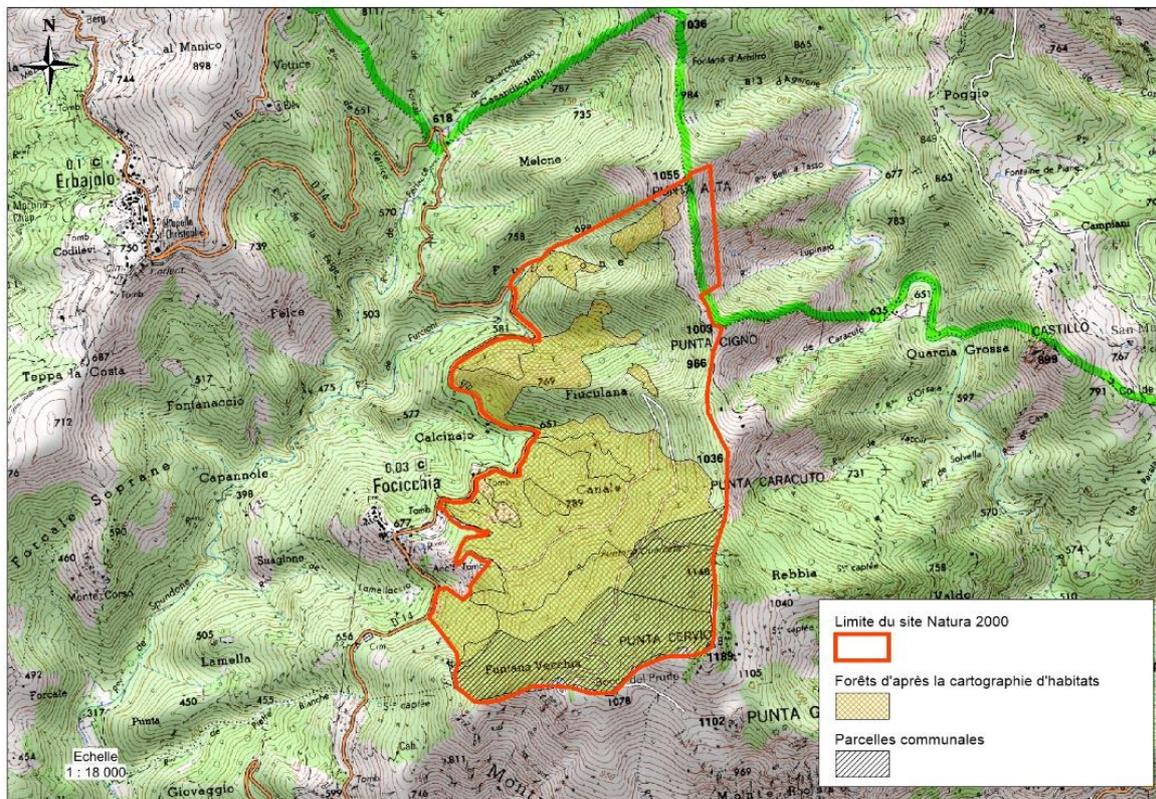
Sur la commune de Cambia, le CRPF et l'ODARC ont noté plusieurs zones intéressantes pour la mise en place d'une gestion sylvicole sur des peuplements de chênes verts, d'aulnes et de châtaigniers. Ils ont animé le territoire et réalisé un travail de rassemblement des propriétaires autour de la construction d'une ASAGF à l'aide de réunions publiques ou individuelles. L'animation est allée jusqu'à la phase d'enquête publique. Cependant, la mairie ayant des pressions au sein du village, n'a pas souhaité continuer la démarche et lancer l'enquête publique.

Depuis la circulaire Mauguin, les terrains communaux à caractère forestier doivent relever du régime forestier. La forêt communale de Cambia ne relève pas du régime forestier pour le moment mais la commune souhaiterait qu'elle le soit. L'ONF en a été informé. Nous sommes dans l'attente de la suite de la démarche.

La commune de Cambia a souhaité des renseignements sur la procédure de bien sans maître. Cette procédure permettrait à la commune d'avoir la maîtrise foncière sur des parcelles abandonnées. La commune a alors été informée de la procédure. Elle doit prendre contact avec Mme Medori de GIRTEC (conseil gratuit) qui exposera toute la marche à suivre, retracera le cadastre et fera le lien avec le centre des impôts.



A RINASCITA



En 2019-2020, un point a été fait avec la mairie mais aucune priorité d'action n'est ressortie des discussions.

2.2. *Les autres actions*

Fiche action 4 : Suivi des parasites de la châtaigneraie

Il était prévu dans le cadre du DOCOB de réaliser une surveillance phytosanitaire sur les châtaigniers afin de connaître l'évolution du chancre dans les parcelles mises en culture par rapport aux parcelles abandonnées et de mieux connaître les ravageurs des châtaignes pour orienter les agriculteurs vers le traitement le plus approprié et le moins destructeur pour le papillon porte queue de Corse.

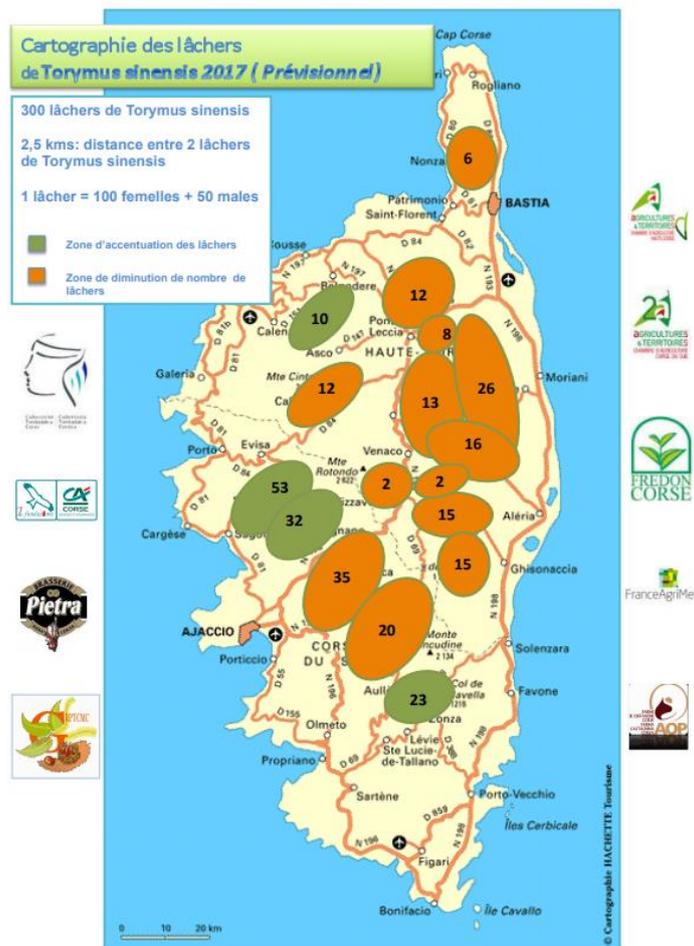
Cependant, depuis 2010 le cynips du châtaignier est arrivé en Corse et provoque de gros dégâts sur les cultures de châtaigniers. Ainsi, les agriculteurs et institutions se sont tournées d'avantage vers la lutte contre ce ravageur. Le groupement Régional des Producteurs et



A RINASCITA

Transformateurs de Châtaignes et Marrons de Corse organise depuis 2011 des lâchers de *Torymus sinensis* (prédateur du cynips) sur toute la Corse et a organisé des formations. Plusieurs lâchers ont été réalisés dans les châtaigneraies du site (Loriani et Cambia). Les résultats montrent que les émergences de *Torymus* augmentent sur Loriani et les résultats sur Cambia sont en cours d'interprétation.

Cette action n'était pas prioritaire sur la période 2019-2020.



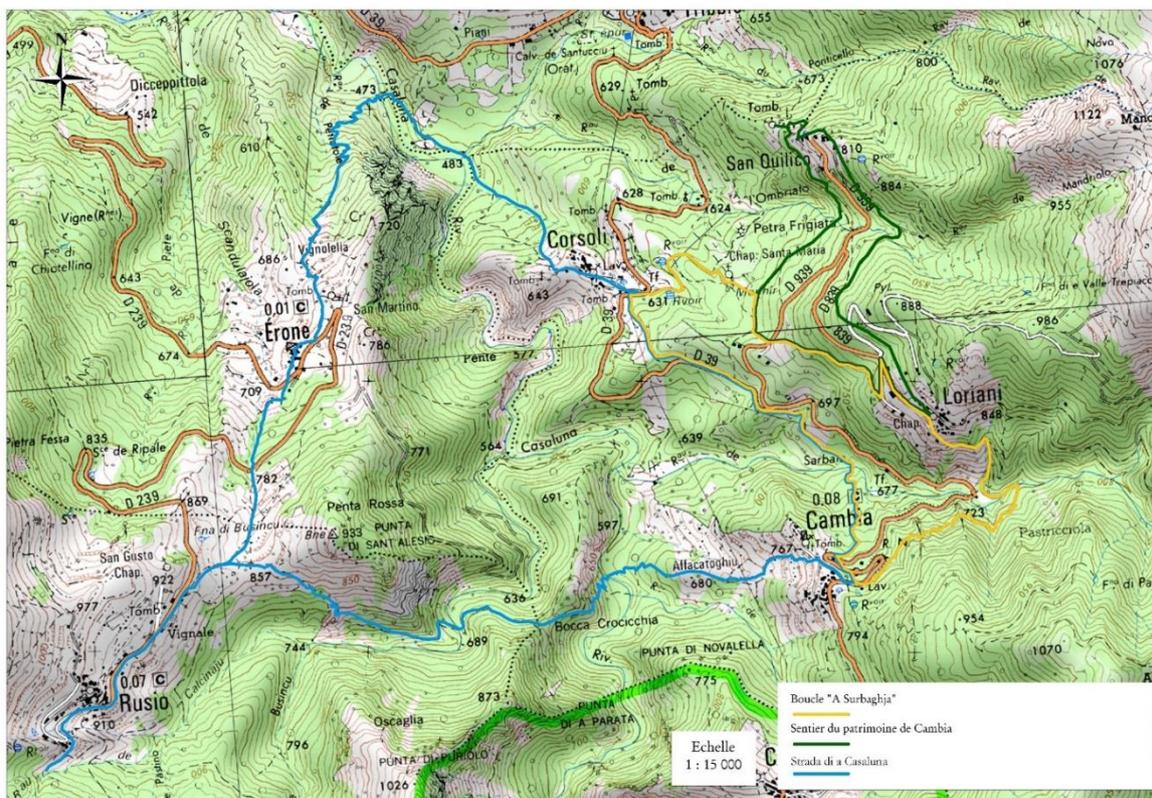


A RINASCITA

Fiche action 5 : Mise en place d'une boucle découverte du site Natura 2000 sur la commune de Cambia – Action finalisée

Le CRPF avait travaillé sur un réseau de sentiers en partant des sentiers existants. Une réunion en mars 2015 avec la mairie, la communauté de communes de la vallée du Golo, la DDTM et le CPIE A Rinascita a permis de valider ce réseau qui comprend une boucle découverte du site Natura 2000.

L'animatrice a prospecté l'ensemble des sentiers pour valider le parcours, définir le nombre et l'emplacement de la signalétique pour la boucle de « A surbaghja » et la boucle « Strada di a Casaluna ». Le CPIE A Rinascita, via une subvention de la DDTM, a pris en charge l'installation de la signalétique et le balisage sur la boucle « A surbaghja ». La boucle Natura 2000 « A Surbaghja » est entretenue annuellement par la mairie. Une sortie nature en juin 2016 a été l'occasion d'inaugurer le sentier.





A RINASCITA



Fiche action 6.a et 6.b : Réhabilitation de la rivière Sorbaghja et gestion piscicole

La ripisylve de la Sorbaghja a été nettoyée et les embâcles supprimés. L'accès à la rivière en est facilité ce qui peut entraîner une dégradation de la rivière et une modification des paramètres hydriques du cours d'eau.

Dans le cadre du programme post LIFE truite macrostigma, plusieurs truites provenant du Haut-Golo ont été introduites dans le cours d'eau en 2015. Une pêche en été 2016 a permis de confirmer la reproduction de ces truites, une dizaine de truites macrostigma ont été observées. Le renforcement de population de truite macrostigma prévu pour 2016 dans la Sorbaghja n'a pas pu être réalisé car la densité de la population à prélever dans le Golo n'était pas assez importante.

En 2017, une dizaine de truites ont été relâchées dans la Casaluna. La pêche de contrôle réalisée en aout 2018 a montré de très bons résultats.



A RINASCITA

La multitude de parcelles privées le long du cours d'eau ne permet pas la mise en place d'une réserve de pêche. A la demande des élus des communes riveraines, un arrêté préfectoral interdit la pêche dans le bassin versant de la Casaluna pour 2017.



Un important braconnage a été noté depuis plusieurs années sur cette rivière. Des panneaux rappelant la réglementation ont été installés en 2017 au niveau du pont de la Sorbaghja à Cambia.

En 2018, un arrêté interdit la pêche sur tout le bassin versant pour permettre aux populations de truite de se rétablir suite à plusieurs crues.

Une pêche a eu lieu le 11/09/2019 et les résultats ont été excellents. Une réunion a eu lieu le 08/11/2019 avec les pêcheurs, élus, administrations, ... et il a été décidé de rouvrir la pêche au vu de la densité de poissons constatée.



A RINASCITA

Fiche action 9.a et 9.b : Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI sur Focicchia – [Action finalisée](#)

La piste a été de nouveau restaurée suite aux intempéries de 2016 et 2017.

Cette piste ne peut pas être en DFCI car elle ne rentre pas dans les normes imposées.

Fiche action 6 : Mise en place d'un sentier botanique sur Focicchia – [Action finalisée](#)

Un sentier botanique a été ouvert en 2012 et la commune prend en charge le nettoyage du sentier tous les ans. Des poteaux numérotés faisant référence à une plaquette ont été installés. Le COPIL d'octobre 2015 a validé le remplacement des poteaux numérotés par des poteaux d'interprétation du sentier. Ces poteaux ont été installés dans l'été 2016.

Ce sentier actuellement peu fréquenté, a fait l'objet d'une communication et d'animations afin de le rendre attractif : sortie nature le 17 septembre 2016, inscription dans un guide de balades (40 belles balades).



Les fondations d'une charbonnière étaient présentes sur le sentier. Un chantier de jeunes bénévoles a été réalisé avec le lycée agricole de Sartène afin de réaliser une charbonnière de démonstration à cet emplacement. Le séjour s'est déroulé sur trois jours du jeudi 15 septembre au samedi 17 septembre 2016. Les étudiants, au nombre de six et deux enseignants, ont alternés travaux manuels et découvertes ludiques des sites Natura 2000



A RINASCITA

« Massif du San Petrone » et « Basse vallée du Tavignanu ». Afin de valoriser leurs travaux, une sortie nature grand public a été organisée la dernière journée du chantier. A cette occasion, ils ont présenté la charbonnière dans son aspect culturel et technique.





A RINASCITA

2.3. Animation des MAET

Actuellement, 1 seul agriculteur, Guerrini Stéphane sur la commune de Cambia, a souhaité contractualiser une MAEC sur la période 2016-2020 (nettoyage manuel de parcelles emmaquisées). Compte tenu du classement « enjeu environnemental », il est en 15ème position.

Le PDRC est actuellement en cours de révision, il faudra attendre 2022 pour contractualiser de nouvelles MAEC.

3. Évaluation des incidences des projets

3.1. Les projets

Aucun projet en 2019-2020 sur le site Natura 2000.

3.2. Mission de l'animateur

L'animatrice se tient informée des projets en cours sur le site Natura 2000 et peut aider le pétitionnaire dans l'évaluation d'incidence si besoin. Elle communique également auprès des communes et intercommunalités sur l'évaluation des incidences et les projets à venir, ainsi qu'auprès des usagers sur la liste locale 2.



A RINASCITA

4. Suivis scientifiques et techniques

Fiche 11 : Suivi de l'Astragale

L'unique population d'*Astragalus alopecurus* Pall. de Corse se situe sur la commune de Focicchia, proche de la Punta Alta. Cette population comptait 60 individus en 1996 et n'en comporte plus que 4 aujourd'hui (suite à un incendie mi-août 2016). Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) organise le suivi de cette espèce afin de mieux comprendre cette régression et d'améliorer les connaissances sa biologie et son écologie. Jusqu'en 2015, le suivi était annuel. Le CPIE A Rinascita assure plus finement le suivi d'*Astragalus alopecurus* depuis mars 2015 sous les instructions et conseils du CBNC (voir



« *Bilans des connaissances sur l'Astragale suite au suivi* »). Ce suivi est réalisé mensuellement.

Mi-août 2016, un incendie s'est déclaré sur la zone et tous les pieds ont été touchés. Il ne restait plus que 4 pieds dont 2 seulement fructifiaient.

Afin de restaurer le bon état de conservation de cette population et de répondre aux attentes de la Directive Habitat, nous avons mené avec le CBNC une expérimentation visant à vérifier s'il est possible ou non de permettre le développement de semis *in situ*. Une première opération expérimentale de renforcement de population par semis direct a été réalisée sur le site, le 13 décembre 2016. Le semis a été effectué dans des cages pour supprimer l'impact du bétail (pâturage, piétinement des plants). La démarche a été validée



A RINASCITA

par la DREAL et le CNPN dans le cadre d'une demande d'autorisation relative aux espèces protégées.

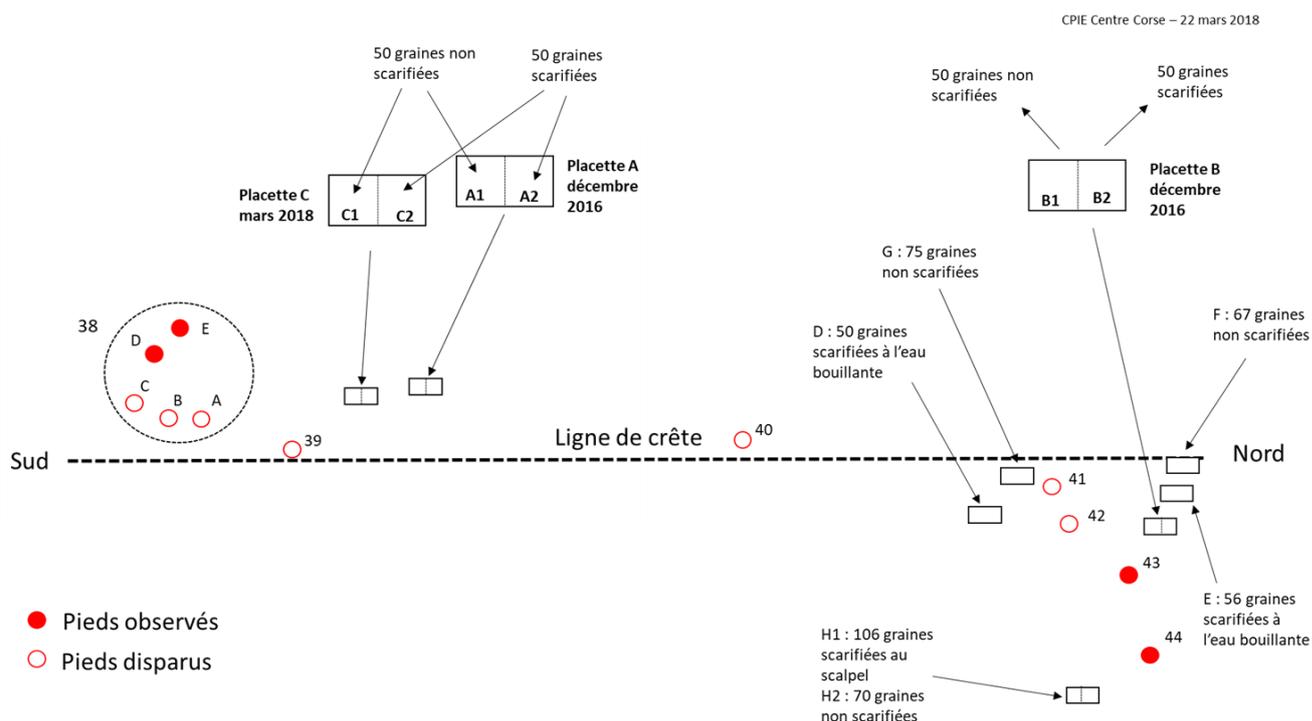
Par la suite, le CBNC a souhaité faire produire 100 plants d'astragale par la pépinière « les aromatiques de l'île de beauté ». Ceux-ci étaient préparés, sous le contrôle du CBNC, à partir de graines récoltées en 2013 et 2014 sur le site et conservées dans la banque de semences du CBNC. L'objectif était de planter ces plants à l'automne 2017 et à l'automne 2018. Dans la mesure où il s'agit d'une hémicryptophyte, à cette période de l'année les plants auraient été en repos végétatif et n'auraient pas disposé de partie aérienne, et ce pour plusieurs mois, ce qui leur auraient permis de s'adapter plus facilement dans le milieu naturel. Finalement, le pépiniériste n'a pas réussi à produire de plants. Il a donc été décidé de réaliser le même protocole qu'en 2016 soit le semis de 100 graines in situ dans l'enclos 1. L'opération a été réalisée le jeudi 22 mars 2018 par une équipe composée de salariés du CBNC, du CPIE A Rinascita et de la DDTM2b. Ainsi, 100 graines récoltées sur le site en 2015 ont été semées sur 1 placette protégée par une cage grillagée de 70cm x 40cm. Parmi ces graines, 50 ont été scarifiées (figure 3, 4 et 5). Celles-ci ont été semées sur la partie Nord des placettes. Toutes les graines ont été dispersées sur 3 lignes.





A RINASCITA

En 2019-2020, une nouvelle opération de renforcement a été réalisée. En effet, des graines ont été récoltées en juillet 2019 et conservées au CBNC. Celles-ci ont été semées dans 5 nouvelles placettes en janvier 2020 selon trois protocoles différents : graines scarifiées, graines ébouillantées et graines indemne.



Le suivi des semis et des plants déjà en place a été réalisé mensuellement de février à novembre chaque année. En 2019, 10 pieds étaient installés dont 8 nouveaux issus de l'expérimentation de 2016. Parmi ces 10 pieds, 4 ont fructifié dont 2 issus de l'expérimentation.

Au printemps 2020, les graines semées à l'hiver 2020 n'ont semées que dans la placette H1 (graines scarifiées au scalpel).

Voir rapport CBNC de 2020 pour plus de détail.



A RINASCITA





A RINASCITA

Fiche 12 : Etude chiroptères – Action finalisée

Une brève étude a été menée par le GCC dans le cadre de la rédaction du DOCOB sur ce site Natura 2000. Cependant, la période n'étant pas propice, les résultats étaient peu pertinents. Une autre étude sur le petit rhinolophe sur le Tavignanu a permis de définir les forêts de Focicchia comme zones d'alimentation pour cette espèce. Ainsi, une étude plus approfondie sur la présence des chiroptères sur la zone de Cambia a été menée en 2016.

Il s'avère que le site de Cambia ne présente pas d'enjeux majeurs pour les chiroptères : c'est principalement un territoire de chasse. Aucun gîte important de reproduction ou d'hibernation n'a été observé. Une recherche de gîtes arboricoles demanderait des moyens supplémentaires mais présente peu d'intérêt car peu d'espèces arboricoles ont été détectées (voir rapport d'étude). 14 espèces ont été recensées dans le cadre de cet inventaire.



Fiche 7 : Amélioration des connaissances sur les sources pétrifiantes

Plusieurs sources pétrifiantes sont situées sur la rivière de Sorbaghja à Cambia. Celles-ci ont fait l'objet d'une étude complémentaire confiée à la société Corse Géosciences après le mémoire présenté en 1997 par Edouard BONNEFON-CRAPONNE en DESS « écosystèmes méditerranéens ». Il en ressort que le phénomène est présent de manière répétée dans la micro-région (Loriani, Carticasi, Bustanico) selon un axe de fracture géologique nord-sud. Les émergences aux abords directs de cette faille donnent, en effet, lieu à ce type de dépôts carbonatés. La pérennité du phénomène est due au maintien des précipitations et du niveau des réservoirs souterrains qui alimentent les sources.



A RINASCITA

Nous avons réalisé des mesures sur la source encroûtante principale de Cambia afin de comparer son état de conservation avec les données de 1997.

→ Voir rapport complet « Bilan source pétrifiante de Cambia »



Il a été décidé de mieux suivre l'évolution de cette source en réalisant un protocole plus fin.

En 2019-2020, un spécialiste des mousses a été contacté puis rencontré afin de définir plus finement les particularités et enjeux sur ce type de milieu et aussi de définir un protocole afin de réaliser un état initial des sources. Finalement, il n'y a pas eu de suite à cette action car jugée non prioritaire par la DDTM.



A RINASCITA

5. Information, communication, sensibilisation

5.1. Lettre d'information Natura 2000

Une lettre d'information du site Natura 2000 en format A4 recto-verso va être distribuée en juillet 2020. Ces lettres rappellent le contexte et les objectifs du site Natura 2000. Elles évoquent les avancées des actions et mettent l'accent sur quelques actions phares. Ces lettres apportent également aux lecteurs des informations pratiques pour mieux connaître les démarches pour participer à la gestion du site (MAEC, Contrat Natura 2000, charte Natura 2000) et rappellent ce qu'est une évaluation d'incidence et dans quels cadres elles sont réalisées. Elles sont distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des communes du site Natura 2000.

économique local, d'une activité artisanale traditionnelle, lutte contre la désertification grandissante de sa commune.

Ce projet permettra également de conserver en bon état le forêt de chêne vert, habitat d'intérêt communautaire. La forêt est un site de gîtes et nourricier important pour les chauves-souris.

Une charte Natura 2000 a été annexée au document d'objectifs du site. Elle décrit des engagements et des recommandations, par types de milieux et par types d'activités, visant à la préservation des milieux naturels, de la faune et de la flore du site.

Ces engagements n'entraînent pas de surcoûts pour les signataires. Elle donne droit à certaines aides publiques et certaines exonérations fiscales. Tout titulaire de droit foncier et usager du site peut adhérer à la charte pour 5 ans renouvelable.

Afin de mieux cerner les enjeux sur le site Natura 2000 et adapter les actions à mettre en œuvre, nous souhaiterions rencontrer l'ensemble des acteurs socio-économique du site. Merci de bien vouloir nous contacter afin de convenir d'un rendez-vous.

Contacts

CPIE A Rinascita
Violette Foubert
07 88 17 77 98
vfoubert@cpie-centrecorse.fr

DDTM de Haute-Corse
Unité biodiversité
04 95 32 92 76
eric.guyon@haute-corse.gouv.fr



PEFC 19-31-3162 / Certifié PEFC / pefc-france.org



MASSIF DU SAN PETRONE

LETTRE D'INFORMATION
DU SITE NATURA 2000

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Massif du San Petrone » s'est réuni le 28 mai 2019 à Corte.

Dans ce cadre, la structure animatrice a présenté l'ensemble des actions menées sur le Massif du San Petrone en 2018-2019 et notamment l'action concernant le suivi et le renforcement de l'astragale à queue de renard sur la commune de Focicchia. Les perspectives pour 2020 ont également été discutées : poursuite des actions autour de l'astragale, projet de sylvo-pastoralisme dans la forêt de Focicchia, restauration des châtaigneraies,...

La cellule d'animation
du site Natura 2000

MAI 2020



A RINASCITA

L'Astragale à queue de renard

Nouvelle opération de renforcement

Sur la Punta Alta, à Focicchia, se trouve l'unique station de Corse de l'Astragale à queue de renard (*Astragalus alopecurus*). La répétition des incendies a très largement impacté la population qui ne comptait en 2016 plus que 4 pieds.

Ainsi une première opération de renforcement par semis a été réalisée en 2017 et déjà plusieurs nouveaux pieds ont fleuri l'année dernière ce qui amène la population actuelle à 12 pieds.

Une nouvelle opération de renforcement a été réalisée en début d'année 2020. Ce sont 5 nouvelles placettes avec 400 graines qui ont été semées.



Différents protocoles ont été testés : graines scarifiées (suppression un petit morceau de la coque de la graine pour faciliter les échanges gazeux et d'eau et ainsi faciliter la germination), graines ébouillantées (pour ramollir la coque de la graine) et graines non modifiées. Déjà quelques graines ont germé ce qui laisse présager de nouveaux pieds pour les années à venir.

Sylvo pastoralisme à Focicchia

Le sylvo-pastoralisme est une activité de production qui associe les objectifs forestiers et pastoraux dans un même espace. Cette pratique d'élevage consiste à faire pâturer la forêt par le bétail pour exploiter les



ressources fourragères spontanées situées sous les arbres. Parallèlement, des éclaircies sylvicoles peuvent concourir à la mise en valeur des arbres et permettent une production de bois.

Un projet de sylvo-pastoralisme est en cours dans la forêt communale de Focicchia en partenariat avec la commune, un éleveur, l'Office de l'Environnement et l'Office Nationale des Forêts. L'objectif est d'expérimenter sur plusieurs années la possibilité de faire coexister la production de bois et le maintien d'un élevage de porcins et bovins sur les mêmes parcelles. La forêt est actuellement composée de 92 % de chênes verts, de quelques chênes pubescents, châtaigniers et de 5 % de maquis. Dans un premier temps, un éclairci est nécessaire afin d'apporter plus de lumière au sol. La forêt est gérée en futaie irrégulière (arbres de différentes essences et de différents âges). Pour la commune propriétaire, l'utilisation du domaine forestier par l'éleveur s'inscrit dans une logique de développement du territoire : maintien du tissu

5.2. Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 du site a été rédigée puis validée par arrêté préfectoral en mai 2015. Celle-ci vise à impliquer d'avantage les propriétaires dans la préservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire mais aussi à renforcer les liens entre la structure animatrice et les propriétaires. Cette charte est disponible dans les mairies concernées ainsi que sur le site internet de la structure animatrice. Une communication spécifique a été réalisée via la lettre d'information. Elle a été signée en 2018 par la commune de Focicchia et la commune de Cambia ainsi que par 5 agriculteurs co-signataires.



A RINASCITA

5.3. *Panneaux d'information*

Des panneaux de format 1m x 0,80m recto-verso ont été réalisés et installés à Cambia et Focicchia en juin 2016. Ils présentent le dispositif Natura 2000 ainsi que les espèces et habitats patrimoniaux que l'on peut rencontrer sur le site. Ces panneaux ont pour objectifs d'informer les usagers de la présence d'un site Natura 2000, des conséquences que cela entraîne, du contexte, des enjeux et de la richesse du site. Ils permettent également de sensibiliser les usagers et de les inciter à respecter et à conserver le site. Les textes et illustrations ont été fournis par le CPIE Centre Corse, un prestataire a travaillé sur la mise en page et la fabrication des panneaux. Ceux-ci ont fait l'objet d'une subvention de la DDTM à 80 %.

Cette action est finalisée.





A RINASCITA

5.4. *Articles de presse*

Focicchia : une charbonnière restaurée par des étudiants à découvrir demain samedi

Par Barbara Ignacio-Luccioni -- 16 septembre 2016 à 18:50

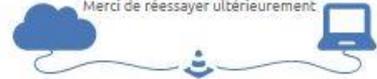
Focicchia -- Culture et Loisirs



CPIE A RINASCITA

LES PLUS POPULAIRES

Le contenu est momentanément indisponible
Merci de réessayer ultérieurement.



Depuis jeudi, six étudiants en 2e année de BTS gestion et protection de la nature du lycée agricole de Sartène ont participé à la restauration d'une charbonnière située sur le sentier botanique du massif de Pedrone, classé Natura 2000, situé sur la commune de Focicchia, dans le Centre Corse.

Ce samedi 17 septembre, le public pourra découvrir cette charbonnière en compagnie de ces étudiants, dans le cadre d'une sortie nature sur le sentier botanique, de 9 heures à 11 heures. Ce chantier a été organisé par le CPIE A Rinascita en partenariat avec la mairie de Focicchia et la direction de la jeunesse, des sports et des politiques du vivre ensemble de la CTC.



A RINASCITA

Les BTS gestion de la nature restaurent une charbonnière



Équipés de tronçonneuses et de débroussailleuses, les jeunes ont restauré une charbonnière à San Pedrone. / PHOTOS CPIE A RINASCITA

Un chantier de trois jours. Pour redonner vie à une charbonnière datant sans doute du XIX^e siècle.

Depuis jeudi, six étudiants en 2^e année de BTS gestion et protection de la nature du lycée agricole de Sartène ont réalisé la restauration d'une charbonnière située sur le sentier botanique du site Natura 2000 massif du San Pedrone, sur la commune de Focicchia.

Un chantier* sur lequel ils ont travaillé d'arrache-pied, armés de tronçonneuses et autres débroussailleuses.

"Le but est de valoriser le sentier, le patrimoine culturel et le savoir-faire, détaille Violette Foubert, chargée d'étude à A Rinascita. Les lycéens devaient partager leur temps entre activité loisir et chantier." Ainsi, les jeunes gens ont pu réaliser, étape par étape, la restauration de la charbonnière, découvrir le sentier botanique de San Pedrone et faire du kayak dans la basse vallée du Tavignanu, ce qui leur a permis de découvrir ce deuxième site, également classé Natura 2000.

"C'était très enrichissant, apprécie Stella Polsinelly, 20 ans, étudiante en BTS participant au chantier. Nous avons eu beaucoup d'explication sur le sentier botanique et aussi en kayak. Avant le chantier, je ne connaissais pas du tout les charbonnières ! Et puis c'est intéressant d'apprendre à travailler en groupe."

À découvrir ce matin en sortie botanique

Pour Jacques Rocca Serra, professeur d'aménagement au lycée agricole de Sartène, c'est aussi l'un des points essentiels : "Ce type d'activité leur permet d'apprendre à mieux se connaître, à travailler ensemble, mais aussi de rencontrer différents acteurs du CPIE et de la DDTM par exemple. Et d'avoir des échanges constructifs avec eux."

Pour autant, le travail des étudiants n'est pas encore terminé. Car aujourd'hui, de 9 heures à 11 heures, une sortie nature sur le sentier botanique est proposée au public dans le cadre des journées du patrimoine. Lors de cette visite du site, les étudiants seront présents pour donner des explications sur leur travail aux visiteurs. Mais aussi sur le rôle des charbonnières de l'île à travers le temps.

"Nous avons réalisé la charbonnière en trois tiers, termine Jacques Rocca Serra. Un tiers est totalement terminé, un tiers est à moitié fini et le dernier tiers ne comprend que la cheminée. Cela permettra de mieux expliquer son fonctionnement aux visiteurs."

À découvrir ce matin sur le sentier botanique du massif de Pedrone, à Focicchia.

B. I.-L.



*Ce chantier était organisé par le CPIE A



A RINASCITA



Vendredi matin, le maire et les élus de Cambia en compagnie des élus de la commune et de l'intercommunalité accueillent le sous-préfet de Corte, pour aborder les projets de développement du village et de la vallée.

/ PHOTO JEANNOT FILIPPI

En deux ans d'exercice, c'était la première fois que Dominique Schuffenecker, le sous-préfet de Corte, se rendait à Cambia. Juste à temps, avant de rejoindre ses nouvelles fonctions imminentes, où il secondera le préfet de la Haute-Corse, à Bastia.

Un rendez-vous qui était programmé depuis longtemps, pour présenter les projets de développement de la commune - et qui nécessiteront des aides de l'État - que le sous-préfet tenait à honorer avant de quitter ses fonctions dans le Centre Corse.

Le représentant de l'État était accueilli vendredi matin à la casa cumuna par Nicolas Saliceti, le maire du village, et ses adjoints, en compagnie de Jean-Baptiste Tafanelli, président de la communauté de communes de la Vallée du Golo (CCVG), et de son vice-président Ange-Toussaint Rocchi.

Ce qui est ressorti en premier de cette rencontre : des propositions de développement dans les deux sens. D'une part, les projets du maire et de son équipe pour le village, ainsi que dans la microrégion, aux côtés des élus de l'intercommunalité. De l'autre, les projets de développement appuyés par l'État proposé par le sous-préfet.

Pour redynamiser la commune,

de moins de 100 habitants à l'année, Nicolas Saliceti et son équipe, avec le soutien de l'intercommunalité, travaillent sur de nombreux projets. Sur le développement économique, la valorisation de la nature - avec la réhabilitation de sentiers en zone Natura 2000 - du patrimoine historique, préhistorique, de projets pédagogiques, écologiques, agricoles...

Salle polyvalente, écologie et développement agricole

Parmi les projets portés par la commune, ils ont présenté celui d'une salle polyvalente, dans un bâtiment qui doit être rénové, afin d'accueillir de nombreuses manifestations sur la commune (repas, lotos, événements...). Le coût des travaux serait de 87 000 euros. Une somme trop importante au regard de la taille de la commune. "Si ce projet est soutenu par l'intercommunalité, l'État devrait pouvoir en financer une partie", explique cependant le sous-préfet lors de la visite sur le terrain. Le projet de la salle polyvalente devra sans doute être alors porté par l'intercommunalité. "Il faudra revoir le plan de financement", complète Jean-Baptiste Tafanelli. Mais le projet est possible.

Le maire évoquait également huit logements communaux

qui mériteraient d'être rénovés, ainsi que la création de deux logements supplémentaires.

Dominique Schuffenecker a souligné le potentiel du territoire avec des possibilités de créer du "tourisme vert", voire même de "l'agrotourisme", développer l'agriculture, la filière bois, avec un développement possible sur l'île et la création d'un label "bois de Corse". Sur ce sujet, Nicolas Saliceti rebondissait : "On voulait créer une association foncière avec différents propriétaires." D'ores et déjà, une parcelle de forêt appartenant à la commune serait potentiellement exploitable. Le potentiel du secteur : du chêne et du châtaignier.

Baisse des ordures ménagères prévue

Côté intercommunalité, Jean-Baptiste Tafanelli évoquait tous les secteurs qui fonctionnent bien : le tri des déchets "on a baissé de 20% en un mois", se réjouissait-il.

Prévoyant une baisse des ordures ménagères supplémentaire avant la fin de l'année. Le développement de nouveaux sentiers, ainsi que des travaux engagés dans le plan d'action de lutte contre les incendies.

Concernant les terribles crues de l'automne dernier à Ponte-Leccia : "Une étude est ac-

tuellement menée sur la Casaluna, et ses ruisseaux", expliquait-il. Celle-ci devrait permettre de comprendre les mécanismes des crues, pour tenter d'empêcher qu'elles se reproduisent. La mise en place d'un office de tourisme de la vallée du Golo était aussi évoquée.

De plus en plus de compétences devant passer aux intercommunalités durant les années à venir, mais aussi pour faire "contre-pouvoir" face à la future collectivité unique, le sous-préfet conseillait aux élus de préparer la fusion avec les communautés de communes voisines. Pour le président de la CCVG, l'actuelle fusion envisagée avec les intercommunalités du Niolu, d'E Trè Pieve et de l'Aghja Nova, en l'état, "va droit dans le mur".

Les échanges se sont montrés productifs. Et Dominique Schuffenecker s'est dit prêt à soutenir et aider les élus à mener à bien leur projet. Y compris après son installation dans ses nouvelles fonctions, dans la mesure de ses possibilités.

Car l'enjeu est de pouvoir favoriser le développement de la Corse de l'intérieur. Et la richesse de son potentiel.

B. I.-L.

Bignacio-Luccioni@corsematin.com



A RINASCITA

Le maire part en guerre contre les pêcheurs braconniers

Il s'agit simplement de faire appel au civisme et à l'intelligence de chacun."

Dans le village de Cambia coule la rivière Surbaghja. Un petit cours d'eau, en partie classé Natura 2000 et qui, à ce titre, bénéficie d'un arrêté préfectoral d'interdiction de pêche.

Or, il semblerait que nombreux sont ceux qui, soit ne sont pas au courant de cette situation, soit partent du principe qu'elle ne les concerne pas.

"Certains jours, s'énervé Nicolas Saliceti, le maire, ce sont dix, douze voitures qui sont garées sur le bord de la route."

Une pratique évidemment néfaste pour l'écosystème, d'autant que l'endroit "est une zone expérimentale de réintroduction de la truite macrostigma depuis plusieurs années".

À l'époque, plusieurs panneaux avaient été installés, dont la plupart a disparu aujourd'hui. Mais l'arrêté lui, demeure.

Et le maire a décidé de s'attaquer au problème : "En vertu de mon pouvoir de police, j'ai décidé de déposer plainte contre quiconque ira braconner dans le Surbaghja, affirme-t-il. Et je tiens à bien réaffirmer que l'endroit est une réserve." Protégé, donc. Et le ruisseau n'est pas le seul à avoir besoin de telles mesures.

"Ces cours d'eau sont fragiles"

"La Casaluna souffre elle aussi de surfréquentation, poursuit le maire. Le gros problème, c'est que depuis les intempéries de l'automne dernier, on n'observe plus de truites. Je ne sais pas si elles ont été décimées ou si le courant les a emmenées ailleurs, mais c'est un fait et j'en appelle à la responsabilité des pêcheurs. Ces cours d'eau sont fragiles et on ne peut pas y faire n'importe quoi."

Et d'assurer : "Nous ne sommes pas anti-pêche mais dans le cas présent, il en va



Nicolas Saliceti assure qu'il portera plainte contre toute personne surprise entrain de pêcher dans la réserve.

/PHOTO JEANNOT FILIPPI

du civisme et de l'intelligence de chacun." Après tout, il y a tant d'endroit où l'activité est autorisée... Et souvent bien plus fructueuse.

"Les truites dans ces ruisseaux sont minus-

cules, quand il y en a, conclut le maire. Et j'invite les pêcheurs de la région à aller se mesurer à celles du Golu, autrement plus difficiles à capturer."

MoQ

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000 est constitué de 1758 sites au niveau national. Chacun de ces sites, qu'il soit terrestre ou marin, a été classé en raison de la rareté et/ou de la fragilité des espèces sauvages qui l'habitent - qu'elles soient animales ou végétales. Le programme Natura 2000, au-delà de l'aspect de préservation de la nature, se préoccupe également des problématiques socio-économiques et essaie de concilier les deux. D'après l'Inventaire national du patrimoine naturel, la Corse compte 88 sites classés Natura 2000 dont, pour notre région, la basse vallée du Tavignanu, le massif du San Petrone, le Monte San Angelo à Caporalino, la vallée de la Restonica ou encore, la haute vallée de la Scala di Santa Regina.

5.5. Participation à la vie du réseau Natura 2000

L'animatrice du site Natura 2000 s'est rendue à la « journée des animateurs Natura 2000 » en Corse. Cette journée organisée fin avril 2019 à Ajaccio était l'occasion d'échanger et de mutualiser les expériences sur la gestion des sites Natura 2000. Elle était également l'occasion de renforcer le réseau en Corse.

L'animatrice a participé à une formation organisée par la DDTM le 20 novembre 2019. En 2020, en raison de la crise sanitaire, la journée des animateurs a été annulée.



A RINASCITA

6. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

L'animatrice Natura 2000 a participé aux différentes réunions sur les programmes d'action régionaux et à une journée de formation organisée par la DDTM.

7. Gestion administrative

7.1. Organisation des comités de pilotages et des réunions techniques

- Le dernier COPIL s'est tenu le 28 mai 2019 à Corte.
- En 2020, il a été décidé qu'aucun COPIL ne serait organisé car les acteurs impliqués sont régulièrement en contact avec l'animatrice et aucune avancée majeure n'a été réalisée depuis le dernier COPIL.

8. Synthèse

